

# L'accès se fait grâce à la CARTE MAGNÉTIQUE



Pensez  
à demander  
votre **carte  
magnétique**



Communauté de communes Albères - Côte Vermeille - Illibérés  
3, impasse Charlemagne • 66700 Argelès-sur-Mer  
04 68 81 63 77 • [www.cc-acvi.com](http://www.cc-acvi.com)

## 1 - COMMENT OBTENIR VOTRE NOUVELLE CARTE MAGNÉTIQUE ?

- **POUR LES PARTICULIERS PROPRIÉTAIRES** : merci de vous rendre à la communauté de communes Albères - Côte Vermeille - Illibéris muni du **formulaire (particuliers) rempli** et d'une **copie de la taxe foncière** (une **attestation du notaire** pour les **nouveaux propriétaires**).
- **POUR LES PARTICULIERS LOCATAIRES** : merci de vous rendre à la communauté de communes Albères - Côte Vermeille - Illibéris muni du **formulaire (particuliers) rempli** et **fournir un justificatif de domicile** (facture d'électricité, ou de gaz ou d'eau ou de téléphone ou avis d'imposition ou quittance de loyer etc.).
- **POUR LES PERSONNES NON ASSUJETTIES À LA TEOM** (vacanciers en camping ou en résidence / propriétaire de résidence au sein d'ancien camping / propriétaire de terrains non assujettis à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères) : Suivant la délibération 092-17, un forfait de 30 euros est appliqué (paiement par chèque uniquement). Une carte d'accès vous sera alors délivrée pour une durée d'un an.

Pour les professionnels (uniquement Argelès-sur-Mer et Cosprons) : **Formulaire «professionnels»** à remplir et à rapporter au service Déchets de la communauté de communes **avec les justificatifs**.

**Pour les professionnels hors territoire, l'accès aux déchetteries est interdit.** Des centres de traitement sont à votre disposition sur le territoire : Tubert et Pull à Elne ou T.D.A à Argelès-sur-Mer.

## 2 - POURQUOI UNE CARTE MAGNÉTIQUE ?

La carte magnétique permettra à chacun de préciser, lors de son accès en déchetterie, le type de déchet principalement apporté. Il sera dès lors possible de suivre et de contrôler les quantités régulièrement déposées en déchetteries.

**1 carte magnétique délivrée par foyer**  
Carte supplémentaire possible = 10€/carte

## 3 - COMMENT UTILISER CETTE NOUVELLE CARTE ?

**À l'entrée, pour accéder à la déchetterie avec votre carte magnétique, vous devrez :**

- avancer le véhicule jusqu'à la borne et y présenter la carte,
- choisir le « flux majoritaire » de déchets (par exemple, pour une majorité de déchets verts accompagnés de bois, saisir « déchets verts »).

**À la sortie :**

- présenter votre carte à la borne et la barrière s'ouvre.

## 4 - QUE FAIRE EN CAS DE CHANGEMENT DE SITUATION, DE PERTE OU DE VOL ?

La carte est personnelle, nominative, numérotée et répertoriée. Tout changement doit donc être signalé au Service Déchets de la communauté de communes dans les meilleurs délais, à savoir :

- En cas de déménagement hors du territoire, il convient de restituer la carte.
- En cas de déménagement sur le territoire, il convient de transmettre sa nouvelle adresse afin de mettre la carte à jour.
- En cas de perte ou de vol de carte, le titulaire devra immédiatement en avvertir le

Service Déchets de la communauté de communes Albères - Côte Vermeille - Illibéris au 04 68 95 34 37.

Une nouvelle carte sera établie et facturée 10 € à l'utilisateur (règlement uniquement par chèque).

### HORAIRES DES DÉCHETTERIES

#### PARTICULIERS

Rendez-vous sur : [www.cc-acvi.com/au-quotidien/dechets/dechetteries/](http://www.cc-acvi.com/au-quotidien/dechets/dechetteries/)

Fermées les jours fériés

### HORAIRES DES DÉCHETTERIES

#### PROFESSIONNELS

(Argelès-sur-Mer et Cosprons à Port-Vendres)

Du lundi au vendredi : 8h30 - 11h45 / 13h30 - 17h30

Fermée samedi, dimanche et jours fériés

# PARTICULIERS

## FORMULAIRE DE DEMANDE - CARTE MAGNÉTIQUE DÉCHETTERIES

Propriétaire

Locataire

### INFORMATIONS PERSONNELLES

Madame

Monsieur

NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

ADRESSE PRINCIPALE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_

COMMUNE : \_\_\_\_\_

ADRESSE SECONDAIRE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_

COMMUNE : \_\_\_\_\_

MAIL : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_

### TYPE DE DEMANDE

PREMIÈRE DEMANDE

DUPLICATA (PERTE) ou CARTE SUPPLÉMENTAIRE  
10 €

Règlement uniquement par chèque à l'ordre du Trésor Pubic

### RETOUR DU FORMULAIRE + DOCUMENTS DEMANDÉS

**Par courrier ou directement au siège de la communauté de communes**  
3, impasse Charlemagne - BP 90 103 - 66704 Argelès-sur-Mer

Je n'accepte pas de recevoir des informations relatives à la communauté de communes Albères - Côte Vermeille - Illibérès

Le : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature du demandeur

SERVICE DÉCHETS

Tél. 04 68 95 34 37 • [decheteries@cc-acvi.com](mailto:decheteries@cc-acvi.com) • [www.cc-acvi.com](http://www.cc-acvi.com)

# PROFESSIONNELS

## FORMULAIRE DE DEMANDE - CARTE MAGNÉTIQUE DÉCHETTERIES

Uniquement les déchetteries d'Argelès-sur-Mer et de Cosprons (Port-Vendres)

**Pour les professionnels hors territoire, l'accès aux déchetteries est interdit.**

*Des centres de traitement sont à votre disposition sur le territoire : Tubert et Pull à Elne ou T.D.A à Argelès-sur-Mer.*

### INFORMATIONS DE LA SOCIÉTÉ

NOM ET PRÉNOM DU GÉRANT : \_\_\_\_\_

NOM DE LA SOCIÉTÉ : \_\_\_\_\_

ADRESSE DE FACTURATION : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ COMMUNE : \_\_\_\_\_

MAIL : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_

### TYPE DE DEMANDE

PREMIÈRE DEMANDE

DUPLICATA (PERTE) ou CARTE SUPPLÉMENTAIRE  
10 €

Règlement uniquement par chèque à l'ordre du Trésor Pubic

### RETOUR DU FORMULAIRE + JUSTIFICATIFS

**Par courrier ou directement au siège de la communauté de communes**

3, impasse Charlemagne - BP 90 103 - 66704 Argelès-sur-Mer

#### Rappel des justificatifs à fournir :

- Photocopie de la carte d'identité ou passeport ou permis de conduire du dirigeant
- Photocopie de la carte d'immatriculation du ou des véhicules de la société
- Photocopie du Kbis de la société de - de 3 mois ou photocopie de la carte artisan
- 1 RIB

Je n'accepte pas de recevoir des informations relatives à la communauté de communes Albères - Côte Vermeille - Illibérès

Signature du demandeur

Le : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

SERVICE DÉCHETS

Tél. 04 68 95 34 37 • [decheteries@cc-acvi.com](mailto:decheteries@cc-acvi.com) • [www.cc-acvi.com](http://www.cc-acvi.com)